



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

emploi des femmes seniors

Question au Gouvernement n° 655

Texte de la question

EMPLOI DES FEMMES SENIORS

Mme la présidente. La parole est à M. Erwan Balanant, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Erwan Balanant. Monsieur le Premier ministre, le moment est historique : nous vivons une libération de la parole des femmes, mais surtout une libération de l'écoute, qui contribue à faire progresser la solidarité des hommes. Enfin les choses bougent ! Nous devons nous saisir de cet élan pour avancer en profondeur sur les questions d'égalité.

Je voudrais appeler l'attention de la représentation nationale et du Gouvernement sur les femmes seniors. Être une femme senior, c'est une double discrimination : subir les inégalités liées au genre et celles liées à l'âge.

M. Marc Le Fur et Mme Bérengère Poletti . Et la hausse de la CSG !

M. Erwan Balanant. Ces deux marqueurs ne sont pas seulement cumulatifs. Leur association amplifie les effets des inégalités : précarité, vulnérabilité, pauvreté, exclusion. Les écarts salariaux se creusent avec l'âge, et les femmes retraitées touchent une pension de 48 % inférieure à celle des hommes.

Mme Marie-Christine Dalloz et plusieurs membres du groupe LR . Et la hausse de la CSG ?

M. Erwan Balanant. Tout cela est bien sûr le fait des inégalités professionnelles, qui aboutissent, à l'issue d'une carrière, à un manque à gagner pour les femmes de 500 000 euros en moyenne : un demi-million d'euros, c'est ce que les inégalités professionnelles coûtent en moyenne à une femme à l'échelle d'une vie !

Nous devons agir avec ambition et détermination pour qu'à l'avenir, l'âge ne soit plus une telle trappe à pauvreté pour les femmes. Il nous faut agir au présent car les femmes de cinquante ans et plus représentent la moitié de la population féminine adulte.

Dans ce contexte, monsieur le Premier ministre, que comptez-vous mettre en place pour lutter contre l'accroissement des inégalités professionnelles avec l'âge, qui pénalise les femmes seniors dans l'emploi ?

M. Fabien Di Filippo. La hausse de la CSG !

M. Erwan Balanant. Quelles actions envisagez-vous pour préserver l'employabilité de cette classe d'âge en cas de perte d'emploi ? De quelle façon comptez-vous intégrer la question du genre dans la réforme des retraites à venir ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et REM.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes*. Monsieur Balanant, vous l'avez dit, la question des femmes seniors est particulière. Nous devons nous occuper de l'égalité entre toutes les femmes et tous les hommes à tous les âges de la vie. Votre question comporte deux sujets principaux.

Le premier est celui de l'employabilité des femmes seniors. Il nous faut promouvoir ce que les Anglo-Saxons appellent le *late blooming*, c'est-à-dire le principe qu'une femme peut continuer à être promue, à être identifiée comme un talent, comme un potentiel, au-delà de cinquante ans, et que la carrière des femmes ne doit pas s'arrêter après cinquante ans. C'est le premier cap, et le Gouvernement va lancer une campagne de promotion des compétences des femmes de plus de cinquante ans. Tout à l'heure, dans le cadre d'une rencontre multilatérale avec les syndicats, présidée par le Premier ministre et avec la ministre du travail, un certain nombre de propositions seront discutées pour sécuriser le parcours professionnel des femmes tout au long de leur vie.

Le deuxième sujet est celui des retraites. L'écart des retraites entre les hommes et les femmes s'établit entre 37 à 39 % en France – nous sommes mal classés en Europe, où il dépasse à peine 30 %. C'est pour cette raison que j'ai consacré un atelier du tour de France de l'égalité entre les femmes et les hommes au sujet des retraites : avec un député, Sacha Houlié, une députée européenne, Élisabeth Morin-Chartier, et un certain nombre d'experts, de sociologues et de professionnels, nous avons élaboré des propositions qui seront remises au haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, et à la ministre des solidarités et de la santé, afin d'intégrer pleinement dans la réforme en cours des retraites les problématiques d'égalité femmes-hommes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Erwan Balanant](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 655

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 mars 2018](#)